



# Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

## Comité directeur du 27 avril 2019

### Compte-rendu

*Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Didier Pascal (trésorier), Françoise Ringot (trésorière adjointe), Yves Guillaume, Gérard Hernandez, Margaux Lefevre, Jean-Luc Lurvois, Martine Platret.*

*Excusés : Matthieu Vieira (secrétaire), Matthieu Bissières, Sylvain Wlassewitch, Christian Joly.*

*Absents : Bernard Fourche (vice-président).*

*Invités : Guy Fanget (pdt comité 07).*

#### **I. Point fédéral**

Georges Bellet informe les membres du comité directeur du report de l'Assemblée Générale de la Fédération suite aux informations du quotidien *Le Monde* faisant état d'un possible conflit d'intérêts de Bachar Kouatly. Une nouvelle date sera décidée par le comité directeur de la fédération et les comptes-rendus financiers et d'activité devraient être envoyés aux clubs prochainement. Il déplore que le vote du budget prévisionnel 2019 se fasse probablement fin juin alors que les trois-quarts des dépenses de la saison seront passées.

Les derniers chiffres des licences indiquent qu'Auvergne-Rhône-Alpes est une des rares ligues à voir ses effectifs progresser, d'environ 1,5 %.

Didier Pascal ajoute que le président de la Fédération a refusé d'accueillir deux présidents de ligue, dont Georges Bellet, au Comité Directeur de Hyères contrairement aux us et coutumes.

#### **II. Point financier**

Didier Pascal indique les aides pour les joueurs ayant participé au championnat de France seront versées aux clubs sous peu par virement : cela représente 97 jeunes aidés à hauteur de 60 €. Il est à noter que certains qualifiés ne se sont finalement pas rendus à Hyères pour participer.

Il précise que sur l'exercice 2019, des aides seront versées aux collèges et écoles de Dauphiné-Savoie ayant participé aux finales scolaires 2018, mais qui avaient du retard dans l'envoi de leurs justificatifs.

### III. Compétitions

Certains clubs d'Auvergne ont indiqué leur souhait de faire un groupe de Régionale pour limiter les déplacements. Thierry Delelis-Fanien est chargé de composer au mieux les groupes pour la saison prochaine. Il rappelle que les demandes d'entente pour la Régionale doivent lui être adressées.

### IV. Secteur Jeunes

La ligue remercie le club d'Annonay qui malgré les délais raccourcis ont organisé dans de bonnes conditions de jeu le championnat ARA Jeunes. 257 joueurs étaient présents, 105 d'entre eux se sont qualifiés pour les championnats de France Jeunes.

Au prochain comité directeur, il sera proposé une modification du cahier des charges concernant la prise en charge des repas de l'équipe d'arbitrage.

Suite à la réflexion qui a été menée lors de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2019, une proposition de modification du mode de qualification pour le championnat de France a été soumise à la validation de la commission technique de la FFE. Dans chaque catégorie, le 1<sup>er</sup> de chaque ZID serait qualifié puis les suivants le seront au classement général (et non plus par ZID).

Georges Bellet propose une augmentation de 2 € du tarif d'inscription au Championnat ARA Jeunes.

Vote : Pour : 3. Contre : 6. Abstention : 0.

### V. Secteur Scolaires

Il est rappelé que les demandes de remboursement concernant l'organisation des phases académiques des championnats scolaires doivent être adressées au trésorier de la ligue avant la fin du mois de juin.

### VI. Point divers

Le prochain comité directeur devrait se tenir à Annecy au cours du mois de juin.

Le président,  
Georges BELLET



Le secrétaire de séance,  
Didier PASCAL

